

# Actions de réhabilitation .....

## Visions de réaménagement : de la théorie à la pratique en terre cévenole

par Jacques GRELU \*

Peu de temps après l'extinction du Grand Feu des Cévennes (septembre 1985) le Préfet du Gard me téléphonait et me confiait un travail personnel susceptible d'expliquer dans quelles conditions un incendie pouvait détruire, en moins de 24 heures, 4 000 ha de forêts équipées.

La remise de mon enquête, qui devait durer 2 semaines environ, conduisait le Préfet à créer une commission de réaménagement compétente en matière d'agriculture, forêt, pastoralisme, industrie, équipement...

A ma connaissance, ce fut la première fois dans l'histoire, que la Puissance publique n'opposait pas le reboisement à l'incendie, mais tâchait de tirer les conséquences de la catastrophe et d'en intégrer les enseignements dans les mesures à prendre.

" PORTES " est resté célèbre à cause de cela.

La commission a fait son travail, elle a consulté largement, elle a proposé un schéma de réaménagement. Le Ministre délégué aux forêts est venu 3 fois sur les lieux, celui de

l'Intérieur également, le Président de l'Assemblée Nationale s'est arrêté au Col célèbre... Personne n'a pu dire qu'il n'avait rien vu, ni su, de tout ce déploiement d'intelligence et... de crédits.

50 millions ont été affectés aux reboisements, qui ont concerné environ 2 800 ha (dont 2 000 dans la seule forêt domaniale, ancienne propriété des Houillères...). Un axe de valorisation agricole a été identifié, partiellement mis en valeur ; des conventions de pâturages — inventées pour l'occasion, car il fallait tout découvrir — ont été signées, avis ayant été pris auprès de tous les usagers, y compris les chasseurs. Jamais la terre cévenole n'avait été pareillement bouleversée depuis des siècles (le Ministre de l'Agriculture m'avait même donné une dérogation permettant l'accès des chèvres en forêt soumise, ce qui était à l'époque interdit par la loi).

Pourtant, douze années après, il semble que rien n'ait bougé et que le risque se soit reconstitué à l'identique... Cette vision n'est pas totalement fautive, même si la réussite de certaines implications - agricoles ou forestières - a été complète et très bien intégrée, ce qui rend leur présence quasi " naturelle ", et efface leur origine artificielle.

Mais le problème subsiste : une autre commission pourrait-elle mieux faire ?

Peut-être, à condition de traiter à leurs racines, les problèmes fondamentaux qui marquent les Cévennes alésiennes.

### La faillite agricole

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les habitants ont quitté leurs misérables " faïsses " pour s'enrôler en masse dans les mines qui se développaient (sécurité de l'emploi, couverture sociale relative, logement, etc...)

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la déprise agricole était totale.

Lors de l'incendie de 1985, le taux de reboisement des Cévennes avait atteint 80% entièrement combustible. Dans un tel contexte un feu peut prendre des dimensions immenses s'il échappe aux hommes. Or, lorsqu'il échappe ainsi à tout contrôle, nous savons qu'il passera partout, que le terrain soit équipé ou non.

La commission de 1985 a constaté que l'agriculture avait tout perdue, jusque dans son savoir-faire : que planter et où ? Les seuls volontaires

\* Ingénieur en Chef du Génie Rural, des Eaux et des Forêts  
Ancien Chef du service départemental de l'ONF à Nîmes (1984-1994)

ont été quelques vétérans de mai 1968 venus tenter leur chance avec une poignée de chèvres - certains ont réussi - ils avaient bien du mérite. Il est évident que dans ces conditions, l'impact d'une politique agricole sur un massif entièrement reforesté de 60 000 ha ne pouvait que s'avérer symbolique.

## La lente agonie du charbon

Depuis 20 ans, les populations et leurs élus étaient entièrement absorbés par la fermeture des Houillères (second grand échec industriel du siècle dans cette région après celui de la soie). Le pays se mourrait une seconde fois, étouffé au cœur d'une énorme friche industrielle : pensez que dans la seule forêt des Houillères, devenue domaniale en 1976, l'ONF avait recensé 189 terrils (certains en feu souterrain) et 200 points noirs dangereux pour le public. La correction de ces abcès aurait absorbé des sommes d'argent démesurées, peut-être 10 à 20 fois supérieures aux crédits forestiers. Comment exiger d'élus de petites communes sinistrées qu'ils combattent sur deux fronts à la fois : gérer l'héritage d'une faillite industrielle et, en même temps, réinventer l'agriculture ?

## Une essence forestière envahissante

La commission, sous la pression unanime des habitants, a souhaité le remplacement du pin maritime par une autre essence moins dangereuse. Les gens avaient encore, et ont toujours peur des pins.

Il faut dire que les forestiers y avaient bien songé, car on ne savait trop comment gérer ces pinèdes autrefois vouées au boisage des galeries de mines. Jamais aménagées, jamais gérées, coupées n'importe comment, sans aucun souci de sélection ou d'éclaircie, elles se présentaient sous forme de peuplements irréguliers, clairs et embroussaillés.



**Photo 1 : Parcelle silvo-pastorale : amélioration d'une plantation de cèdres de 13 ans avec pâturage ovins**

Photo M. Etienne / INRA Avignon

Le Fonds Forestier National avait déjà implanté des contrats dans la pinède, et l'on avait essayé plusieurs essences comme le douglas, certains sapins ou le cèdre dès 1960.

Lors de ma visite de juillet 1984, donc avant l'incendie, j'avais constaté que ces boisements paraissaient très dynamiques, vus de loin, parce que les nouvelles plantations ne poussant pas, les lignes intercalaires de pins reprenaient le dessus, donnant une illusion extraordinaire de réussite... bien décourageante à la descente des véhicules, une fois rendu sur place !

C'est que la nature avait tout consenti à ce fameux pin maritime :

- des sols frais de pH acide et convenable,
- des pseudo-gley à une profondeur qui d'ordinaire élimine tous les résineux, sauf les pins maritimes,
- une pluviométrie de 1 200 mm, très convenable...

En résumé, sur ces sols qui lui conviennent merveilleusement, le pin se régénère abondamment et croît d'un mètre par an...

L'ONF sur le domanial et sur les communes, ainsi que les propriétaires privés ont déployé des trésors d'argent et d'énergie pour planter 2 800 ha de cèdres. Des carrés entiers ont disparu (du fait du pseudo-gley) et le pin

revint en masse, que l'essence importée ait réussi ou non. Fallait-il payer encore pour l'arracher ?

Arracher un arbre qui, parvenu à maturité, peut se vendre ?

Avec quoi payer l'arrachage ?

Que planter derrière, en 3<sup>ème</sup> alternative ?

Non décidément, la Nature est trop forte et elle triomphe facilement d'une population locale morte à 2 reprises en l'espace de 150 ans. Reprendre tout cela ne sera pas facile. Il faudra dire la vérité aux gens et mobiliser les communautés pour inverser - lentement - la tendance. Le règlement des problèmes de friches industrielles et la reconversion soulageront les communes ; il était normal qu'elles optent pour l'objectif européen numéro 2, aucun aménagement complet du territoire n'étant possible sans l'éradication complète et coûteuse des ruines de la révolution industrielle — une parenthèse dans la saga cévenole.

Le feu reviendra sûrement..., moins fort, parce que des progrès auront été faits. En Cévennes, les horloges ne tournent pas au même rythme que dans les régions faciles où la volonté de réussir se suffit à elle-même.